

à Mulhouse le 12 juin 2017

Madame l'Inspectrice d'académie,

Lors du CTSD du 6 juin, vous nous avez indiqué qu'une consultation des maires des communes du Haut-Rhin avait été lancée pour connaître leurs intentions quant à l'organisation de la semaine scolaire.

En procédant de la sorte, vous avez considéré que l'initiative d'un éventuel changement devait prioritairement appartenir aux municipalités.

Pour le SE-Unsa 68, les enseignants sont les mieux placés pour se prononcer sur l'organisation de la semaine. En tant que professionnels, ils disposent de tous les éléments pour évaluer les dispositifs existants et émettre des avis éclairés.

Ainsi, puisque vous avez informé les maires de la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours préalablement à la parution du décret « Blanquer », nos collègues auraient dû être destinataires d'une communication équivalente au même moment.

Ce décret devrait être soumis au comité technique ministériel le 21 pour une parution au journal officiel le 22 juin au plus tôt. Nous vous rappelons que les votes de conseils d'école antérieurs à cette date n'ont pas de valeur et pourraient être contestés. Nous comptons sur vous pour clarifier rapidement ces procédures, d'autant que les délais sont particulièrement serrés puisque vous avez déclaré que toutes les organisations seraient arrêtées lors du CDEN du 28 juin.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de mes sentiments dévoués à la cause de l'Ecole publique.

André GEHENN, secrétaire départemental du SE-Unsa 68

